

Professeurs, entrez dans le monde merveilleux des formateurs !

Professeurs, entrez dans le monde merveilleux des formateurs !

Dans plusieurs CFA les employeurs essayent, par différents moyens, de transformer le statut de professeur en statut de formateur. Il ne s'agit pas seulement de sémantique, d'utiliser un mot pour un autre, c'est un projet réfléchi et même très bien réfléchi. Prenons simplement l'exemple d'un CFA en région parisienne. Celui des métiers de l'industrie. Il est sous forme associative, dirigé par le groupement des industries métallurgiques, émanation de l'UIMM, composante du MEDEF.

Dans ce CFA, les enseignants sont tous des formateurs, la situation n'est pas nouvelle pour eux. Leurs conditions de travail ont commencé à se dégrader au milieu des années 90 avec une accélération marquée par la marchandisation du monde de la formation depuis 2012. Le salarié, enseignant l'histoire ou le français est devenu aujourd'hui formateur en « communication-culture ». Il est donc appelé à intervenir dans différents domaines. La notion de matière disparaît. L'enseignant est devenu « accompagnateur d'un projet professionnel », un « développeur de compétences ou de talents ». On ne s'intéresse plus, ou de loin, aux référentiels « Diplôme ».

Autre changement significatif, la personne chargée des emplois

du temps et de la répartition des classes est devenue « Responsable des Opérations de Production ». Enseigner devient donc une tâche de production !

Et les apprenants dans tout ça ? Il faut les rendre autonomes et acteurs de leur formation. On essaye donc de planifier la formation avec de l'e-learning, le formateur n'est là que pour aider. Le discours est émancipateur et paraît séduisant mais dans les faits, ça ne marche pas ou très mal. L'objectif de l'employeur est simplement de faire tendre le temps de préparation vers zéro.

L'apprenant est devenu un client et c'est connu, le client a toujours raison. S'il y a un problème, c'est forcément de la faute du formateur, ce dernier n'est plus soutenu par sa direction. Et on ne vous parle même pas des indicateurs de performance, de la disparition du travail en équipe, de l'isolement du formateur, etc.

Petit bémol, de janvier 2017 à septembre 2019, 43 départs volontaires sur 180 salariés : certainement des salariés qui n'ont pas compris toute la portée pédagogique du nouveau mode de management...

Un monde merveilleux, on vous dit !